

Résolution sur la situation des réfugiés birmans en Thaïlande

2009/2528(RSP) - 05/02/2009

L'Assemblée a tenu un débat, conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit), sur la situation des réfugiés birmans en Thaïlande.

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.